



Convention d'affaires : comment ça marche ?

- Le but de la convention est de permettre aux participants de rencontrer une quinzaine d'autres entreprises en tête à tête, sur une durée de deux heures, dans le cadre de rendez-vous personnalisés et qualifiés ;
- Le thème retenu est le **service aux entreprises**, car chacun d'entre vous offre des prestations et a des besoins quotidiens ;
 - Par exemple, un cabinet d'assurance pourra rencontrer successivement une entreprise spécialisée dans l'archivage de documents, un imprimeur, un éditeur de logiciels, un plombier, un autre cabinet d'assurance, un restaurant d'affaires, un traiteur, un cabinet d'avocats, ainsi qu'un certain nombre d'entreprises, clients ou fournisseurs potentiels. Les entreprises pourront également rencontrer, si elles le souhaitent, des concurrents.
- La manifestation est prévue le **mardi 25 novembre à partir de 16 h 30** à la Maison des Arts et de la Culture de Créteil (place Salvador Allende – Créteil) ;
- Accès gratuit au parking Hôtel de Ville de Créteil (avenue des Compagnons de la libération), un macaron vous sera remis lors de votre inscription ;
- Affaires & Convivialité (Saint-Mandé), Vivre et Entreprendre (Nogent - Le Perreux), AEB (Bry-sur-Marne) et le CECAP (Créteil, Limeil-Brévannes et Alfortville) sont les organisateurs de cette manifestation expérimentée avec succès en 2007 par le CECAP ;
- Une des règles du jeu sera de ne pas se faire rencontrer des entreprises d'un même club ;
- Chacun des participants manifestera précisément ses souhaits. Les présidents de chaque club organiseront ensuite les rendez-vous en fonction des critères de sélection émis ;
- Les entreprises retenues en priorité seront celles qui se montreront les plus ouvertes dans leurs critères de choix ;
- Chaque rendez-vous durera sept minutes. Cette durée est suffisante pour se présenter rapidement et susciter l'envie de se recontacter par la suite ;
- Soixante entreprises au total participeront à la manifestation ;
- Le montant de la participation est de 20 euros pour chaque participant (Membres) et de 30 euros (non-membres) à l'ordre CECAP ; La fiche devra être retournée dûment remplie au Cécap – 14 rue le Corbusier – 94046 Créteil Cedex.
- La convention d'affaires sera suivie par un cocktail dînatoire.

Il est important de nous retourner votre inscription dans les meilleurs délais !



**PLAINE CENTRALE
DU VAL-DE-MARNE**
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



S
DEVELOPPEMENT

